L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 5 NOVEMBRE 1863. Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS;
JEUDI MATIN, 5 NOVEMBRE.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par W. P. Vincent, à son magasin d'encan, rue de la Douane—400 colis de marchandises sèches.

Par R. T. Montgomery, aux écuries encoignure Tchoupitoulas et Jackson—160 chevaux et mulets—Et à son magasin d'encan rue du Camp—environ 300 balles de coton.

A 10 heures, au pied de la rue St. Louis—Foin. A 10½ heures, en face de la Place Jackson—foin de New York.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan—marchandises sèches, linge fait, chapeaux, chaussures et toile d'emballage.

Par H. H. Mc Lean, à l'Eagle Bonded Warehouse, toile d'emballage et sacs en pitre.

A 10 heures, au coin des rues Fulton et Commune—pommes et marrons.

Par F. Fernandez, à 10 heures, au No 11 rue du Camp—le fonds du magasin de chemises, lingerie pour dames et messieurs, &c., et fournitures de bureau.

Par D. E. Morphy, au No 47, rue des Magasins—cigares de la Havane.

Et à 11 heures, sur la Levée, au pied de la rue Gravier—pommes.

Par B. Turpin, à 4½ heures, sur la Levée, entre les deux marchés, 2me District—vin rouge de Bordeaux en barriques.

Par J. P. Boisseau, à 10½ heures, au No 74 de la rue St. Charles—meubles. A 11 heures, au coin des rues Magasins et Gravier—divers.

Nouvelles du Nord

DE TROIS JOURS PLUS RECENTES.

Arrivée du steamer Creole.

Passage du Rappahanock par l'armée de Lee—Combat près de Knoxville—La situation à Chattanooga—Passage du Tennessee par Hooker.

Par le steamer *Creole*, arrivé cette nuit, nous avons reçu des journaux de New-York jusqu'au 28 au soir. Nous donnons ci-dessous les principales nouvelles.

(Extrait des journaux du 27.)

Une partie de l'armée de Lee est inopinément repassée sur la rive gauche du Rappahanock et a fait subir un échec à la cavalerie fédérale. Les unionistes, qui s'attendaient peu à ce nouveau mouvement, ne l'ont guère compris, et il est en effet très difficile de s'en rendre compte jusqu'à ce qu'il se soit développé. La dépêche la plus claire sur le retour offensif des Confédérés a été publiée par le *Times*. La voici :

"Quartier-général, samedi soir.

"L'infanterie de l'ennemi a repassé le Rappahannock ce matin sur deux ponts de bateaux, près du pont du chemin de fer d'Orange à Alexandrie. Elle a repoussé vivement la division de cavalerie Gregg, qui a éprouvé de grosses pertes, et a eu un court engagement avec deux brigades de notre propre infanterie, l'une du second et l'autre du troisième corps.

"L'ennemi occupe maintenant une ligne qui s'étend à gauche jusqu'au gué de Beverly, traverse le chemin de fer près de Bealton, et s'appuie sur Stafford Court House à droite.

"Ce matin, la brigade Diven de la division Buford, a soutenu un rude combat à Bealton, l'ennemi n'agissant qu'avec son infanterie.

"Parmi les morts de la division Gregg se trouve le major Taggart, Philadelphien, qui était la meilleure lame de l'armée."

Peut être, comme le pensent beaucoup de personnes, l'activité de Lee a-t-elle uniquement pour but de couvrir les importantes opérations qui se préparent dans le Tennessee. Bragg a envoyé Breckinridge et Hindman sur la gauche des fédéraux, dans le but de forcer Grant, qui se trouve à Chattanooga, d'abandonner cette ville et de se rapprocher de sa base d'approvisionnements. Il est certain en outre que Burnside a abandonné l'offensive et s'est replié sur Knoxville. Du reste pas d'avis positifs, les autorités militaires ayant interdit aux correspondants de la presse l'usage du télégraphe de Chattanooga à Nashville. Le bruit propagé par la Gazette de Cincinnati, que les fédéraux ont occupé Rome et Atlanta en arrière, ne mérite aucune créance.

A la suite d'un court combat avec le général Lee, le général McPherson a occupé Canton, dans le Mississippi. Le général Sherman est à Iuka. Wheeler, Roddey, Forrest et Sterns [illegible] nouvelles incursions sur le chemin de fer de Memphis à Charleston: le premier est à [illegible]

[illegible] ur Bramlette, du Kentucky, [illegible] mes en proie à une incursion [illegible] banques sont dépouillées, et nos [illegible] gées à quarante milles de la capitale [illegible] songer à quitter son poste tant que [illegible]

(Extrait des journaux du 28.)

[illegible] de Lee n'a pas poursuivi le mouvement [illegible] commencé samedi. La division [illegible] Gregg s'est rabattue sur le Rap[illegible] dont elle occupe encore la rive gau[illegible] de Philadelphie avoue que [illegible] de samedi a coûté beaucoup de [illegible] fédéraux, entre autres 1500 ch[illegible] même journal ne plaint que les cons[illegible] du Sud désertent au Sud, où on les en[illegible] l'armée confédérée. M. Lincoln n'avait [illegible] que sa conscription viendrait en aide [illegible] M. Jefferson Davis.

[illegible] que les confédérés sont mai[illegible] du chemin de fer de Bridgeport à Chatta[illegible] que les convois de l'armée [illegible] devraient décrire un détour de soixante [illegible] d'arriver aux camps qu'ils doivent [illegible]

[illegible] de soixante milles, il faut fair[illegible] par une route défoncée et presque impraticable. Les soldats du Nord sont à la demi-ration, [illegible] moins d'un revirement de fortune [illegible] ils battront indubitablement en retraite sur Nashville.

La cavalerie du Sud a remporté le 19 octobre un [illegible] que le télégraphe du Nord a passé sous silence, et dont le général Stevenson a rendu compte en ces termes à Braxton Bragg:

"Charlestown, Tennessee, 20 octobre.

"La cavalerie de Morrison a attaqué hier l'ennemi à Philadelphie, a fait 400 prisonniers, a pris son artillerie, ses fusils, ses équipages de camp. Elle poursuit l'ennemi, qui est complètement en déroute."

"21 octobre.

"L'ennemi a été poursuivi jusqu'à ses défenses de London, on ignore sa force en cet endroit. Il a perdu en tout 700 prisonniers, 50 fourgons chargés de vivres, dix ambulances, six canons, des chevaux et des mules."

Le 25, les généraux unionistes Walford et Sanders ont essayé de prendre une revanche. Une dépêche laconique de Knoxville dit que le premier a perdu son artillerie et 300 hommes, mais qu'il a repris son convoi.

Un complot de noirs a été découvert à Macon, Georgie. Les nègres devaient chercher à rejoindre les fédéraux. Leur chef, qui s'intitulait major général, a été arrêté avec ses principaux complices.

Missouri.

St-Louis, 27 octobre.

Une dépêche reçue au quartier général dit que toutes les forces de Joe Shelby ont été repoussées de l'autre côté des frontières de l'Etat, et que le général McNeil a passé les montagnes Boston, à la poursuite des confédérés fugitifs.

Le contingent new-yorkais.

Albany, 26 octobre.

Le chiffre précédemment indiqué pour le contingent new-yorkais n'est pas exact; C'est 60,378 hommes que l'Etat doit fournir pour répondre à la proclamation du 17 octobre.

A cette date, le déficit dans le contingent s'élevant à 47,657, c'est un total de 108,035 hommes que l'Etat de New-York doit fournir, s'il veut éviter une nouvelle conscription.

DERNIERES NOUVELLES.

Dans l'édition du soir du *N. Y. Commercial Advertiser* du 28, nous trouvons les dépêches suivantes :

Mouvements de Lee—Préparatifs de Meade.

Washington, mercredi 28 octobre.—Le *Chronicle* de ce matin dit :

Nos avis de l'armée du Potomac reçus ce matin, n'indiquent aucun changement dans la situation des choses. Lundi l'ennemi a renforcé son corps d'observation sur ce côté-ci du Rappahannock et hier il s'est avancé de un ou deux milles dans le but apparent de reconnaître la position de l'armée de Meade. Ses efforts, comme à l'ordinaire, ont semblé principalement dirigés vers notre aile droite, dans l'intention, sans doute, de tromper nos généraux en leur faisant croire à un mouvement de flanc dans cette direction.

A cet effet les rebelles ont jeté en avant leur cavalerie et leur artillerie, et ont pendant un moment bombardé nos piquets, mais sans produire d'autres résultats que ceux d'engagements de ce genre.

L'armée de Meade s'est avancée graduellement pendant cette semaine ainsi que semble l'indiquer la position avantageuse qu'il occupe. Bien que la plupart de nos officiers regardent comme hors de question pour le moment une opération de quelque importance dans l'état avancé de la saison, il est certain que notre armée se met graduellement dans une condition favorable pour un engagement général s'il est possible, partout où et quand l'ennemi sera trouvé enforcé et disposé à l'accepter. Les personnes qui viennent directement de l'armée du Potomac disent que toutes les rumeurs du mouvement rétrograde sont tout à fait dépourvues de fondement.

Le quartier général de Meade était hier à Bealtstown, à 15 milles de Warrenton.

Chute d'une roche dans un tunnel.

Louisville, Ky, 27 oct.—On annonce que le train de Nashville est de sept milles en retard, à cause de la chute d'une roche dans un tunnel, chute causée par les dernières pluies.

L'or à New-York.

Nous lisons dans le *Commercial Advertiser* du 28 au soir :

L'or n'a pas été aussi actif aujourd'hui, mais le marché est ferme et à la hausse chez Gilpin. L'or a ouvert à 145 1/2, a monté à 146 3/8 à 1/2 à une heure et demie et a fermé sans beaucoup d'affaires. Le change est calme à 160 1/4 à 160 1/2.

Notre correspondant cote l'or à 146 1/4 au départ du steamer.

Nouvelles d'Europe.

(*Par voie télégraphique.*)

Cap Race, 26 octobre.

Voici le complément des nouvelles apportées par le steamer *Canada*, parti de Liverpool le 17 et de Queenstown le 18 :

FRANCE.

L'empereur Napoléon a dû recevoir le 17 la députation mexicaine.

On ne savait pas encore d'une manière positive si M. Rouher ou M. Baroche succéderait à M. Billault comme ministre présidant le conseil d'Etat.

La Bourse de Paris était lourde, mais sans fluctuations matérielles.

POLOGNE.

Le gouvernement russe a commencé à détacher certaines parties de la Pologne pour les réunir à l'empire.

Un décret impérial détache le gouvernement d'Augustowo et le district de Lorenza de la Pologne et les incorpore à la Russie.

On annonce que les Polonais ont proposé à la Turquie une alliance offensive et défensive, pour reconquérir tout ce qui avait été perdu par l'empire Ottoman.

On annonce également que la Russie a notifié à la Porte que la reconnaissance des Polonais comme belligérants serait considérée comme une déclaration de guerre.

Le cabinet anglais a ajourné sa décision, relativement à la demande des Polonais d'être considérés comme belligérants.

DANEMARK.

Le gouvernement danois concentre un corps considérable de troupes sur la frontière méridionale du Schleswig.

INDE ET NOUVELLE ZELANDE.

Les troubles de l'Inde et de la Nouvelle Zélande préoccupent beaucoup l'opinion publique.

On annonce que le Punjaub a été envahi par 7000 hommes qui ne sont probablement que l'avant-garde de forces plus considérables.

Des troupes britanniques ont été envoyées contre les envahisseurs, et d'autres mesures de précaution ont été prises.

Dans la Nouvelle Zélande, c'est une guerre de race qui a éclaté. Des mesures énergiques ont été prises par les troupes britanniques et par les colons, pour remporter sur les natifs une victoire décisive.

Le steamer de la malle des Etats Unis Creole, capitaine Thompson, parti de New-York le 28 octobre, est arrivé en ville la nuit dernière avec un chargement assorti et les malles.

Voici la liste des passagers du Creole :

W Y Allen, H Phelan H H Stacey, Geo Battreck, J L Sterry, S Fernandez, Wm Crocker, Mme J S Walker et son enfant, C R May, W L May, M Cash, W R Nelson, M Russel, John Merkeban et sa dame, Jos G Cortez, M Englader, W Despot et sa dame, M Fedler, L Lornsberry, général Emory, D A Child, lieutenant French, M Quail, chirurgien Adams, H H Ellis, W S Cochran, capitaine Emerson, Mme Durst, M Austram Mme Kearn.

UN ENGAGEMENT.— L'*Era* rend compte en douze lignes d'un combat qui a eu lieu, quelque part dans l'Ouest de la Louisiane et dont le résultat a été une perte d'environ 100 hommes tués et 200 faits prisonniers pour les Confédérés et de 60 hommes dont 40 tués pour les Fédéraux. Les Confédérés ont attaqué les premiers le général Washburn qui, forcé de reculer tout d'abord vers le gros de ses forces, est revenu ensuite et a battu les assaillants qu'il a poursuivis jusqu'au moment où la fatigue a arrêté ses troupes.

Nouvelles du Texas.

Nous avons reçu le *Port Brown Flag* du 23, qui contient fort peu de nouvelles intéressantes. Nous y lisons que le général Magruder, redoutant une invasion du Texas par l'est et par le centre, est occupé à masser ses troupes dans l'intérieur, de manière à pouvoir faire à un moment donné une campagne courte, énergique et décisive.

Le général Bee a été laissé à Brownsville, où l'on pense généralement que ses grands talents diplomatiques rendront des services précieux au pays. Il reste ainsi peu de troupes au fort Brown, mais elles suffiront, avec la compagnie de chasseurs du capitaine Taylor qui se trouve dans le voisinage, pour maintenir l'ordre et résister à un coup de main. Il n'est pas encore sûr, cependant, que le régiment du colonel Duff et l'artillerie du capitaine Creuzbauer soient appelés à se réunir au gros de l'armée, et le général Bee les gardera avec lui aussi longtemps que possible.

GRAND CONCERT A L'OPERA. — Un grand concert vocal et instrumental sera donné à l'Opéra mardi prochain, 10 novembre, par M. Auguste Davis, le jeune compositeur louisianais dont nous avons eu plusieurs fois occasion de mentionner le gracieux talent. Il a obtenu pour cette circonstance le concours de plusieurs dames et messieurs amateurs de cette ville. Le programme qu'on nous a communiqué comprend un choix heureux de morceaux de musique vocale et instrumentale, nous y remarquons un morceau à deux pianos et un autre à quatre mains. M. Oliveira doit exécuter deux solos de violon. L'un de nos bons professeurs de piano, M. Fiandry, tiendra le piano pour accompagner les chanteurs, et M. Fourmestreaux, professeur de chant, chantera la partie de baryton dans le grand duo de la *Reine de Chypre* avec M Davis.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR DE DISTRICT DES ETATS UNIS—Le steamer "Alabama" a été condamné et déclaré prise des Etats-Unis. La vente aura lieu après dix jours d'avis.

Le tribunal a rendu un "jugement par défaut" dans l'affaire intitulée "Les Etats-Unis contre 51 balles de coton", partie du chargement du "Queen of the West."

Le steamer "Montgomery", prise du De Soto, a été condamné. C'est l'ancien "Habanero" qui, sous le drapeau espagnol, a fait prisonnière une partie de l'expédition de Lopez, en vue de l'île de Cuba.

UN CADAVRE—On est venu dire, hier au soir, au bureau de M. Beach, qu'on avait vu le cadavre d'un homme pendu à un arbre, derrière la rue 9me, Quatrième District.

AMENDES—Etienne Dustalet, pour avoir essayé de vendre moins de trois huitièmes d'une corde de bois pour une demi corde, a dû acquitter une amende de $19.

—Frank Connelly qui, dans un accès d'ivresse a renversé une tente et assommé son mulet, a été condamné à $25 d'amende. Il ira en prison s'il préfère garder son argent.

COURS DE DISTRICT—La Première Cour de District s'ouvrira aujourd'hui, par ordre du nouveau juge, M. Hiestand.

—La Troisième Cour s'est ouverte hier matin. Le nouveau juge est M. W. W. Handlin.

MORTALITÉ—Le Bureau de Santé annonce, dans son rapport officiel publié hier matin, qu'il y a eu 189 décès dans les limites de la Nouvelle Orléans, pendant la semaine expirée le dimanche courant.

Les maladies qui ont fait le plus de victimes sont ; la diarrhée chronique, 22 ; les affections pulmonaires, 14 ; la dysenterie, 8 ; la diphtérie, 8 ; les convulsions, 7 ; la fièvre typhoïde, 7.

Nationalité—Afrique, 1 , Amérique anglaise, 1 , France, 1 , Espagne, 1 , Angleterre, 1 , Irlande, 11 ; 11 , Allemagne, 6 , Etats-Unis, 84 , non déclarés, 84.

Il est mort 153 blancs, 22 nègres et 14 mulâtres.

TENTATIVE D'EVASION—Plusieurs prisonniers parmi lesquels se trouvaient Dan Casey et Pat Flemming qui doivent passer dix ans à Key West, G Cofield, personnage dangereux, et un nommé Smith incarcéré pour une légère faute, ont essayé de s'évader la nuit dernière. Ils avaient déjà réussi à pratiquer un trou dans le mûr, du côté de la rue Ste Anne, mais le gardien, M. Geo Crane, est venu interrompre leurs opérations.

AMENDE — Le recorder du Premier District vient d'adopter un excellent moyen de donner de la mémoire aux policemen qui n'en ont pas. Ceux qui ont fait des arrestations cette nuit et ne se sont pas présentés en cour ce matin à neuf heures, ainsi que le veut le magistrat, ont été condamnés à l'amende.

VINS.—M. P. Poujol, No 11 rue Toulouse, entre Chartres et Levée, a reçu de Bordeaux par le navire *Sicilia* une facture d'excellents vins rouges et blancs pour familles.—Voir aux annonces.

Vins et fromages.—Les deux navires—*Comtesse de Brionne* et *Sicilia*—qui viennent d'arriver de Bordeaux, ont apporté à M. J. N. Curien un choix de vins rouges et blancs sur lequel nous appelons l'attention du commerce et des familles. M. Curien a reçu également du véritable fromage Gruyère de la marque J. L. Martin. Voir aux annonces.

Champagne, sardines, &c.—La maison T. Bailly Blanchard a reçu par les derniers arrivages un envoi de vins rouges, de vins blancs, de vins de champagne, de sardines, &c , qui mérite de fixer l'attention des acheteurs. Voir aux annonces.

Comestibles.—Frederick Avet & Co, 59 et 61 Vieille Levée, vendront à prix modérés un fort envoi de comestibles frais. Voir aux annonces.

Piaggio & Viosca jr.—Cette maison vient de recevoir des vins, fromages, huiles, liqueurs, &c, qu'elle vendra à des prix modérés. Voir aux annonces.

A. Lanata.—Vins, sardines, huiles, pâtés truffés, et bien d'autres comestibles fins, voilà ce qu'a reçu par les derniers arrivages la maison Ant. Lanata, 9 à 11 rue Jefferson. Voir aux annonces.

Compagnie d'assurance— Les porteurs de scrip de la compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle Orléans, sont convoqués à une assemblée générale qui aura lieu au bureau No 111, rue du Canal, lundi 7 décembre. Voir l'annonce.

Au prix coutant—La maison bien connue de J. Perat, à l'encoignure des rues Ste Anne et Bourgogne, offre à vendre tout son stock au prix coutant, pour cause de départ.

Modes et Nouveautés.— ED. FROIDEVAUX offre aux dames des chapeaux riches et élégants à un rabais de cinquante pour cent. Il cèdera également à perte des dentelles, broderies, robes de bal, manteaux, fleurs, rubans, &c. Façon de robes et confections à bas prix, à son magasin rue de Chartres No 52.

Cartes de visite— Les cartes de visite avec portraits photographiés, exécutées par M C. Marmu, 69, rue Royale, sont d'une rare perfection. Nous n'en avons entendu faire que des éloges. Malgré la supériorité artistique de ses épreuves, M. Marmu, pour les mettre à la portée de tout le monde, a réduit ses prix à un très faible minimum. Cette double circonstance fait affluer le public dans ses salons.

EDITION D'HIER MATIN.

LES TAXES MUNICIPALES FONCIERES

Le journal officiel a commencé, dès hier 3 du courant, la publication des noms des contribuables retardataires pour les taxes de l'année 1862 payables en 1863. Cette publication annulle évidemment l'annonce du Trésorier de la ville, annonce suivant laquelle les taxes devaient être payées vers le 15 novembre au plus tard, sous peine de poursuites. La loi est précise à cet égard. Elle dit que les contribuables auront 30 jours de délai à partir de la première publication pour s'acquitter envers le trésor municipal. D'après cela, le dernier terme pour le payement des taxes se trouve remis au 3 décembre prochain ; ce terme expiré les poursuites commenceront contre les délinquants.

ARRIVAGE PROCHAIN DE CHARBON

Nous lisons dans le *Cincinnati Commercial* du 24 :

Une dépêche spéciale de Pittsburg annonce une autre crue de la rivière. Le temps continue à être pluvieux et nous pouvons conclure en toute sûreté que dans une semaine une portion considérable des 5 millions de boisseaux de charbon qui attendent la hausse des eaux pour être expédiés, sera en chemin pour Cincinnati, Louisville et les autres points en dessous le long du fleuve. Il y a suffisamment d'eau maintenant pour les envois de charbon de Pomeroy et d'autres localités et, si nous sommes bien informés, des barges complètement chargées sont déjà à descendre la rivière pour venir ici ou pour aller plus bas. Au commencement de la semaine prochaine on ne courra plus le danger d'une disette de charbon.

Le Cincinnati *Commercial* écrivait ces lignes le 24 : Ainsi le charbon dont parle ce journal est arrivé en ce moment à Cincinnati. Une certaine quantité de barges sont peut être déjà amarrées au quai de Louisville et d'autres, poursuivant leur course, doivent être fort près de l'embouchure de l'Ohio et bientôt, sans doute, nous apprendrons que Memphis a reçu sa part La Nouvelle Orléans ne tardera donc pas beaucoup à recevoir la sienne.

LA MALLE DE THIBODEAUX—On lit dans la *Sentinelle* de Thibodeaux :

Le Bureau de Poste établi depuis bientôt quatre mois à Thibodeaux, semblait n'exister que de nom ; ce n'était qu'à de rares intervalles que cette voie nous apportait les journaux de la Nouvelle-Orléans. Aujourd'hui, nous dit-on, les choses ont changé du tout au tout ; on nous promet une malle régulière. Il faut espérer que cette promesse sera tenue et que les journaux de la Nouvelle Orléans profiteront de cet heureux changement pour servir leurs abonnés des campagnes.

LES DERNIERES OPERATIONS SUR LE RAPPAHANNOCK.

Une autre appréciation de la retraite.

Nous lisons la dépêche suivante d'Alexandria, sous la date du 20, dans le *N York News* du 22 :

Un des plus complets et des plus honteux désastres de la guerre a été dernièrement subi par la malheureuse armée du Potomac. Elle a été refoulée de l'autre côté du Rappahannock sur les défenses de Washington, à une distance d'environ 50 milles, avec une terrible perte en provisions, en matériel de tout genre, en hommes, en chevaux, surtout en chevaux. La preuve de cela est dans les immenses trains de nègres fugitifs qui sont arrivés dans un état indiquant pleinement la hâte et l'effroi de leur hégire—dans le grand nombre de wagons de cantiniers arrivant à vide, rompus, couverts de boue, dans le plus grand désordre et tous comme s'ils sortaient de la route du diable.

La preuve en est encore dans l'arrivée de 800 soldats blessés, à les énumérer par le nombre des chars qui les ont amenés et, enfin, dans le fait qu'il est arrivé hier trois mille cavaliers démontés, portant les uns des équipements de cavalerie, leurs armes et leur bagage, ou leurs armes seulement ou leur bagage seul, tandis que beaucoup d'entre eux ne rapportaient rien du tout que la boue rouge de Culpepper sur leurs uniformes.

Ces hommes parlent librement et sont parfaitement d'accord dans leurs assertions. Ils disent que l'armée du Potomac n'a jamais éprouvé un pareil désastre ; que 7,000 hommes de cavalerie ont été démontés , que dans leur fuite précipitée, ils ont été obligés d'abandonner leurs chevaux ou de les tuer, comme ils en avaient reçu l'ordre, et de chercher un abri dans les bois. Un d'eux a dit qu'il appartenait au corps de Kilpatrick qui s'est perdu dans un combat 400 hommes tués et 1800 blessés, manquants ou démontés. Mais il reste à dire le pire de tout. Le seul auteur de toutes ces pertes, suivant les rapports, est le gén. A P Hill de l'armée confédérée. A l'exception de sa division, pas un seul corps de l'armée ennemie n'a tiré un coup de canon.

LA CONTINUATION DE LA GUERRE

(Extrait du *N. Y. World*)

La guerre a déjà duré deux années et demie et dans cet intervalle nous avons constitué une dette nationale d'environ $2,000,000,000 Chaque année de la guerre doit coûter plus que l'année précédente, par l'augmentation constante de la circulation qui causera infailliblement une augmentation correspondante dans le prix des approvisionnements de guerre. Avec le même nombre d'hommes en campagne, il est probable, qu'une année dans l'autre, il sera ajouté 30 p. 0/0 au nombre des dépenses de guerre. Un simple calcul démontre l'impossibilité de continuer la guerre pendant huit ans sans avoir la banqueroute. On peut même douter que la guerre puisse durer cinq ans à partir des premières hostilités ou deux ans et demi de plus, sans que ce résultat ait lieu.

Comme pendant à cela, on peut nous dire que le gouvernement rebelle, ayant des ressources très limitées, périra bien plutôt que le notre financièrement parlant. C'est vrai, mais la dette rebelle de guerre ne sera jamais payée, et l'accumulation d'une grande dette, quand elle doit être effacée d'un trait de plume, est bien différente d'une dette dont nulle partie ne pourra être répudiée. Quoique soit le résultat de la guerre, les Etats Unis, en qualité de gouvernement depuis longtemps établi sont obligés au bonheur de payer leurs dettes ou du moins d'en payer les intérêts. Il est absurde de faire de la question de la guerre une question de finances contre les rebelles, et de conclure au résultat par la supériorité des ressources financières du Nord. Il ne s'agit pas ici d'un concours à qui vivra le plus longtemps avec des moyens de finances. Nous ne devons pas juger de notre dette par comparaison avec une dette qui ne sera jamais payée, mais d'après nos moyens à en payer les intérêts. Il est donc clair que même une guerre faite pour l'Union seule ne peut pas être prolongée indéfiniment.

L'ANGLETERRE ET LE MEXIQUE.

Le *Times* dit au sujet des garanties réclamées par l'archiduc Maximilien :

"L'archiduc attend beaucoup de la France et un peu de l'Angleterre. Il se tromperait s'il attendait de l'Angleterre qu'elle prît une part égale à celle de la France dans l'appui à donner au Mexique. Il est impossible que la France rappelle ses troupes après l'arrivée de Maximilien au Mexique, ce serait l'exposer à des humiliations et au retour de l'anarchie. Mais il est impossible que l'Angleterre se joigne jamais à une occupation militaire du Mexique. Nous ne connaissons point aucune éventualité qui pût nous faire prendre part à une semblable entreprise. Quand nous nous intéresserions à l'archiduc, [illegible] le Mexique, mais nous n'irons pas plus loin."

ESPAGNE ET HAITI.—On lit dans le *Constitutionnel* :

On attend à Madrid des rapports officiels sur le caractère véritable et la portée de l'insurrection de Santo Domingo pour prendre les mesures militaires nécessaires. La *Epoca* assure que le représentant de la république d'Haïti s'est présenté au ministère espagnol pour décliner, au nom du président Geffrard, toute coopération, même la plus indirecte, au soulèvement des rebelles. Il paraît en effet que les autorités haïtiennes sont complètement étrangères à l'insurrection.

UN DISCOURS DE LORD BROUGHAM SUR LA GUERRE.

Voici comment le Memphis *Bulletin* apprécie le discours que lord Brougham a prononcé à une réunion de la "Science Sociale", tenue à Edinbourg le 8 oct :

Ce discours sur la guerre américaine avait été élaboré. Mais lord Brougham a l'esprit empoisonné par les publications partiales et anti libérales de la presse anglaise, et c'est pour cela qu'il accuse le peuple de l'Union de "vouloir l'effusion du sang", de mettre sa gloire à en donner la preuve et de n'être pas satisfait de la destruction d'un demi million d'hommes" La vérité est qu'il n'y eut jamais de peuple plus opposé à la guerre que le peuple du Nord contre le Sud, et qu'il n'y eut jamais de peuple aussi plus désireux de la terminer promptement en faisant toutes les concessions possibles. Tout le monde dans le pays se rappelle le sentiment d'horreur qui s'empara de toutes les classes au printemps de 1861, à la perspective de la guerre ; et le sentiment de joie que ferait naître la paix serait immense.

Après avoir écrit ces lignes le Memphis *Bulletin* conclut ainsi :

Mais la guerre était et est toujours une inévitable nécessité, et l'Union est nécessaire pour le maintien durable de la paix.

PROBABILITE D'UNE GUERRE EUROPEENNE.

Les intentions de la Russie.

Nous empruntons les passages suivants à une correspondance de St Petersbourg du 1er octobre :

Je ne reviendrai pas sur la très savante politique du prince Gortchakoff dont je vous ai parlé avec quelque détail dans ma dernière correspondance, tout-tant sur l'extrême et fine habileté avec laquelle il a su jouer la diplomatie européenne. Seulement j'ai oublié de vous rappeler ces paroles du ministre au général Totleben chargé des travaux de fortification de Cronstadt: "Je ferai durer les pourparlers assez longtemps pour que vous soyez prêt." Je vous confirme pleinement la correspondance à laquelle je viens de faire allusion.

L'insertion du manifeste polonais au *Moniteur* "par ordre" est un fait considéré ici comme très significatif et d'une grande portée. On s'attend à la guerre, mais on ne la redoute pas. On sait d'ailleurs, et ceci tempère cette opinion, que l'empereur Napoléon est un homme prudent, qui a peu l'habitude de se laisser aller à ses entraînements d'esprit ; qu'il sait être maître de lui, secret de sa force. Il est difficile de supposer qu'il se détermine à faire la guerre seul ; et tout annonce que ses alliés ne le suivront pas sur ce terrain. L'Angleterre parle beaucoup, mais n'agira point ; et l'Autriche, au premier coup de canon, quitterait la triple alliance. Ceci n'est pas une simple conjecture, mais une chose que je constate en vertu de données positives. Il m'est donc permis de penser que la guerre n'est rien moins que certaine, même au printemps, ainsi qu'on nous en menace.

Laissez moi vous dire actuellement que les journaux de l'Occident se trompent en affirmant que la Russie ne veut rien faire pour la Pologne. L'Empereur a la ferme intention de lui donner une Constitution, comme il a fait au grand-duché de Finlande, avec la même largeur et la même loyauté d'intention ; mais il ne veut pas céder à une menace ou à une pression ; il veut "octroyer un don précieux à des sujets fidèles et non pas à un peuple révolté."—Je vous traduis littéralement la pensée qui domine en haut lieu. Ceci est si vrai qu'au moment même où je vous trace ces lignes, tous ces grands projets s'élaborent et sont près d'être terminés. Mais on voudrait pouvoir promulguer le tout ensemble, pour la Russie aussi bien que pour la Pologne, et c'est là la difficulté.

En vous parlant dernièrement du grand-duc Constantin, je ne vous ai pas dit—ce que je puis faire aujourd'hui—qu'il était venu adresser à l'empereur des demandes et des propositions que le souverain ne pouvait accepter. Le prince, après deux heures de conversation avec son auguste frère, remit entre ses mains sa démission de *namiestnik* dans le royaume de Pologne. Il partit pour Varsovie, afin d'aller chercher sa famille et prendre la route de Crimée, ce que vous savez. Je vous ai dit également dans ma dernière lettre que le marquis de Wielopolsky a été *relevé* de toutes ses fonctions et *gratifié* d'un congé illimité à l'étranger. Seulement ces expressions dont je me sers aujourd'hui marquent une intention dont cette démission que j'ignorais alors.

C'est, vous le voyez, l'abandon complet des anciens errements et l'inauguration d'un nouveau système pour lequel le général comte de Berg a reçu tous les pouvoirs nécessaires. Les Polonais ne s'y sont point trompés—c'est là qu'il faut voir la cause de l'attentat dirigé contre ce général—s'il eût réussi, c'était le signal d'un soulèvement général à Varsovie. Les arrestations faites depuis et les papiers des conjurés en ont fourni la preuve; elle a été confirmée par de nombreuses saisies d'armes et de munitions de guerre. Le général sera terrible dans la répression. Les insurgés n'en seront que plus exaspérés. On peut s'attendre à des événements de la plus haute importance, un soulèvement, un bombardement, ou deuxième volume de l'histoire de 1831.

FEUILLETON.

JEAN DIABLE

PAR PAUL FÉVAL

VI—Suite

LA BENEDICTION.

On put voir qu'il n'y avait pas un seul avis pareil. Ce qui avait convaincu l'un donnait des doutes à l'autre. Tel fait disait crime à quelques-uns ; aux autres, il criait : Innocence ! Six contre six ! six noirs, six blancs ! La lutte fut ardente, à ce point que les noirs devinrent tous blancs, mais les blancs devinrent noirs.

Six contre six, toujours !

— Messieurs, dit le professeur, il s'agit de la vie d'un homme !

Ils le savaient bien, les malheureux, puisque leurs tempes avaient la sueur froide. Il n'y avait là ni loustic stupide ni méchant cœur capable de tourner ces choses lugubres en plaisanteries.

— Acquittons à tout hasard !...... risqua une voix.

— Messieurs, s'écria le médecin, il s'agit de la société menacée !

— Alors, condamnons ! glissa une autre voix.

L'avocat reprit aussitôt ces deux formules pour en composer une tirade à compartiments sur ce thème obligé : acquittons si notre conscience le permet, condamnons si notre conscience le commande.

Communément, cette tirade dure vingt minutes, montre en main, et finit ainsi :

—Interrogeons-nous dans le calme et dans la force de notre fonction. Si, d'un côté nous croyons que l'interprète des droits de la société s'est trompé, si les charges accumulées contre l'accusé nous paraissent plus spécieuses, si nous percevons que Dieu a mis au-dedans de nous entrevoit l'innocence au travers de ces brumes savamment épaissies, n'hésitons pas, soyons sans crainte, acquittons !...... si au contraire les efforts de la défense ont été impuissants à convaincre, si malgré tout le talent, etc., etc., n'hésitons pas davantage, gardons nous de céder aux conseils de la faiblesse, condamnons !

Il y a des pères de famille qui oublient leur caractère et qui boxent les gens bien intentionnés capables de pareilles harangues.

Mais parmi les martyrs il se trouve toujours quelqu'un pour lancer ce gémissement suprême.

—Si pourtant nous ne savons pas !......

—Alors, éclairez-vous...... Discutons !...

Et l'avocat rouvre impitoyablement sa boîte à éloquence plus terrible qu'une machine de torture. Il place le pour en face du contre, il mêle, il embrouille, le dernier rayon disparaît sous la poussière qu'il soulève. Acquittons ou condamnons ! ce n'est pourtant pas difficile !

La chose redoutable c'est qu'il est de bonne foi.

Il tient à la main un flambeau qu'on a seulement négligé d'allumer.

Six contre six. Il y avait deux heures qu'on était là. Le médecin redemanda le vote : neuf contre trois, condamné.

Le professeur alla droit à son adversaire et lui tendit la main. Le médecin tressaillit. Quelques paroles furent échangées, et comme l'avocat parlait toujours, parlait de plus en plus, nul n'entendit ces mots qui tombèrent dans l'oreille du docteur :

—A l'avantage !

Quelques minutes après, le jury rentrait dans la salle d'audience, pleine comme un œuf et frémissante d'impatience. La figure fière et douce de l'avocat semblait dire : Je suis enfin parvenu à leur faire entendre la raison. Au milieu d'un silence profond, le médecin, chef du jury, prononça le verdict :

—A l'unanimité, non, l'accusé n'est pas coupable !

Il y eut un grand applaudissement sous lequel coururent quelques protestations et quelques paroles de surprise. Jeanne tomba dans les bras de Germaine qui riait et qui pleurait [illegible] fouetter un chat ! ah mais !

Quand le comte Henri de Belcamp rentra, calme et digne, pour entendre son arrêt, chacun trouva qu'il avait bien la figure d'un innocent. L'auditoire d'une cour d'assises ne dit point autrement. Les dames agitaient leurs mouchoirs à l'adresse de ce beau et noble jeune homme qui avait dû tant souffrir, malgré l'héroïque attitude qu'il avait toujours gardée, les hommes avaient envie de lui serrer la main. Tout le monde était joyeux, et ce furent des cris d'enthousiasme qui accueillirent les paroles du président, déclarant que l'accusé était libre.

Les amis d'Henri l'entourèrent et lui firent un triomphe muet, pendant qu'il sortait du palais de justice. Miremont voulut en corps le féliciter.

— Bien des pardons, dit l'adjointe, M. le comte sait mon dévouement à la famille de M. le maire. Voilà une journée qui nous a donné bien des émotions !

—Ces deux messieurs n'avaient pas un fil de sec sur le corps, ajouta Mme Célestin.

—Ah ! soupira mademoiselle, quand on s'intéresse comme ça à des personnes de sa connaissance......

—Tapé ! cria Chamneron qui tendit sa patte large et velue. Ah ! le procureur du roi a eu son compte ! Tant mieux ! c'est bien fait ! Attrape ! adjugé ! vlan !

—Allons, esperlotte ! murmura Robiot à l'autre oreille d'Henri, je suis venu pour vous voir acquitter, moi ! J'avais mon devoir à faire, pas vrai ? Mais ça n'empêche pas les sentiments..... Sans que ça paraisse, quoi ! vous avez l'amitié de l'ancien militaire !...... Et si je vous dis que ça : Franc comme l'or ! Il est des bons au fond [illegible]

—Victoire ! victoire ! vociférait cependant Mme Etienne, qui traversait l'avenue de Paris de toute la vitesse de ses grosses jambes en se dirigeant vers la berline. Julot, Aulin, Pierre et le jardinier-cocher entouraient déjà M. le marquis de Belcamp. Ils sont arrivés les premiers, rapport à ce qu'ils sont jeunes, mais, c'est moi la plus contente, la ! Je les aurais embrassés, moi, tous les jurys et présidents, excepté le parquet...... Ah ! mon bon maître ! victoire ! victoire !

Ils étaient tous venus du château comme ils avaient pu, et l'intérêt de ceux-là était sincère.

La nuit tombait. On allumait les réverbères le long de l'avenue de Paris. Le vieillard n'avait point changé de position et croisait toujours ses mains sur la pomme de sa canne. Il écoutait d'un air morne ce qui se disait autour de lui et semblait ne point comprendre.

Madeleine Surrizy parut tout à coup au milieu des serviteurs.

—M. le comte de Belcamp est acquitté, dit-elle.

—Ah ! fit le marquis, dont les lèvres tremblèrent ;—acquitté.... et libre !

—Et libre, répondit Madeleine.

Le vieux marquis fit effort pour se lever. Elle le soutint. Ce fut elle qui ordonna d'amener la berline.

—N'attendez vous pas monsieur le comte, demanda Mme Etienne

A cette question il ne fut point répondu.

Le cocher revint avec la voiture. M. de Belcamp monta le premier avec beaucoup de peine. La paysanne le suivit.

—Libre..... répéta t-elle quand la portière fut fermée ; mais pas pour longtemps...... Ils sont trahis !

Puis le silence régna dans la berline, qui prit la route du château.

En ce moment Chamneron entraînait la société miremontaise par ces paroles à effet :

— Qui m'aime me suive ! J'ai le pressentiment que la cuisine va chauffer cette nuit chez M. le maire, et que nous aurons un crâne réveillon. Nous l'avons bien gagné. Allume !

D'autres brûlaient déjà le pavé sur le chemin de l'Ile-Adam ; Henri et ses compagnons à cheval, Jeanne dans la calèche de lady Ephinstone.

Vers onze heures de nuit, le salon du château neuf était plein. Jeanne, Germaine, lady Frances et Suzanne Temple se réunissaient autour de la table à thé, tandis que des groupes se formaient çà et là, causant avec animation.

Le comte Henri, debout, écrivait sur la tablette de la cheminée.

—Je vous ai tendu la main loyalement et de bon cœur, disait Robert Surrizy à Frédéric Bœhm. J'ignore si vous me devez une fortune, je n'en ai pas besoin et je vous en tiens quitte. Soyons frères, puisque ma sœur vous aime; vous m'aurez trop payé si vous la faites heureuse.

Frédéric avait à la main un portefeuille qu'il remit à Frances.

— Sarah ! murmura-t-il, timide plus qu'un enfant, je ne veux plus attendre mon testament, car le bonheur m'a déjà rendu la vie. Ceci est la fortune de Robert votre frère. Il la recevra de vous.

Jeanne unissait les mains de Laurent et de Germaine, et murmurait, la bouche sur la joue brûlante de son amie :

— Au moins, en partant, je vous laisserai heureux.

Billy, le petit groom taillé en athlète, entra et dit :

— J'ai poussé jusqu'à mi-chemin de Versailles, mylord. On a trompé Votre Seigneurie ; il n'y a ni soldats ni gendarmes sur la route.

Henri remercia d'un signe de tête, sans cesser d'écrire.

—Richard! appela-t-il au moment où son paraphe hardi rayait le bas du papier.

Thompson approcha.

—Vous avez souffert pour moi, lui dit Henri, et sans le vouloir j'ai fait bien du mal au père de votre femme. Prenez ceci : vous êtes pauvre et loin de votre pays ; moi, je n'ai plus besoin de ce que je possède en France.

Suzanne entendit, et vint à lui les larmes aux yeux.

—Aux affaires, messieurs ! ordonna Henri au moment où elle ouvrait la bouche pour rendre grâces.

Tout le monde se rangea aussitôt à ses côtés.

—Ne prenez pas trop au sérieux ce mot de trahison, messieurs, reprit le jeune comte presque gaiement. Il n'est point d'association secrète qui n'ait eu ses traîtres. Quand Judas a fait son office, il ne s'agit que d'aller un peu plus vite et de frapper un peu plus fort. Jusqu'à présent, tout nous sourit et la Providence elle-même semble se déclarer notre complice. Le plus difficile est fait, croyez-moi, et ceux qui maintenant fermeraient sur votre chef les portes d'une prison compteraient sans leur hôte. Pour que je m'arrête désormais sur ma route, il faut qu'on me prenne mon dernier souffle avec ma dernière goutte de sang...... Or, nous avons des amis puissants, et nos vrais ennemis ne sont pas en France...... Je vois ici autour de moi la joie du cœur sur tous les visages ; vous êtes tous heureux, et j'ai conscience d'avoir contribué à ce bonheur..... Il n'y a que vous, Robert Surrizy, mon plus cher ami et mon frère, à qui je ne puisse payer ma dette. Vous me l'avez dit ce soir avec votre noble sourire qui couvre encore une tristesse ; vous m'avez dit : Moi je suis le fiancé de mon épée ! Qu'elle soit au moins glorieuse cette épée qui remplace pour vous le trésor perdu. Vous êtes le premier après moi, Surrizy : je vous nomme mon lieutenant.

Il lui tendit la main et l'attira contre sa poitrine pour l'embrasser par deux fois.

—Frédéric Bœhm, reprit-il, il serait au dessus de mon pouvoir de vous trouver une autre récompense. Je vous ai donné ma douce et chère sœur, Sarah O'Brien, la compagne de ma jeunesse, l'auxiliaire de mes premières luttes ténébreuses et mortelles. Je vous connais à présent et je vous sais digne de posséder ce diamant héroïque.... Vous m'avez pardonné mes soupçons d'autrefois et la surveillance dont je vous entourais : Spiegel, Arnheim et Weber sont désormais vos amis. D'aujourd'hui en dix jours, que l'impératrice et le roi de Rome soient à Gênes, où j'irai moi même les chercher.

Le comte Bœhm porta la main de Frances à ses lèvres et serra celle d'Henri en disant :

—Que Dieu soit avec nous ! J'accomplirai votre ordre ou je mourrai !

—Laurent, poursuivit Henri, mon frère aussi par l'alliance qui va combler le rêve de ma vie, vous n'aviez pas besoin de moi pour gagner le cœur de cette chère enfant qui a voué à mes épreuves une si généreuse affection.... Au choix de notre Germaine, je vous laisse en France ou je vous fais mon aide de camp.

—Qu'il soit avec vous ! s'écria Germaine; je l'attendrai ou j'irai le rejoindre.... Puisque je suis la sœur de Jeanne, je veux comme elle être la femme d'un soldat.

—Y a-t-il besoin d'un peintre d'histoire ? demanda Férandeau entre haut et bas.

—Plus tard, répondit Henri, souriant. A notre première bataille, vous choisirez entre le fer et le pinceau.... Messieurs, dans une heure, nous serons sur la route de Dieppe ; je veux, avant de partir, donner l'adieu à mon père.... Cela fait, je suis tout à vous.

—Votre père !...... dit Jeanne. Henri.... Madeleine est auprès de lui. Prenez garde !

—Il m'aime, et c'est un chevalier, répliqua Henri, dont le beau visage rayonnait la confiance. S'il y a un nuage, je le dissiperai d'une parole et d'un baiser....

La nuit était sombre et sans lune. Henri sortit seul du château neuf et se dirigea d'un pas rapide vers le vieux manoir, en suivant la route qui borde l'Oise. Comme il traversait le pont du moulin, minuit sonnait à la petite horloge du village. Il s'engageait dans le sentier tournant qui montait à l'esplanade quand il crut entendre au loin le galop d'un cheval. Le bruit venait dans la direction de la Croix-Moraine. Il s'arrêta. Depuis qu'il n'était plus au milieu de tous ces cœurs dévoués, je ne sais quel pressentiment triste s'était glissé dans son âme.

Le cavalier, cependant, descendait la rampe opposée ; il déboucha devant le moulin, mit pied à terre et prit un gros caillou pour frapper à la porte à coups redoublés.

—Holà ! cria-t-il. Éveillez vous ! Je suis un gentilhomme et je vous récompenserai ! Enseignez moi la route du château de Belcamp !

Henri avait reconnu tout d'abord la voix et l'accent de Ned Knob. Il mit dans sa bouche ses doigts arrondis et siffla. Le gentleman Ned jeta son caillou, prit son cheval par la bride et traversa le pont.

—Dites-moi seulement où vous êtes, l'ami, grommela-t-il, car j'ai déjà manqué vingt fois de me casser le cou.

Henri sortit de l'ombre d'un chêne.

—Milord ! s'écria le gentleman Ned. On vous croit en prison là bas !...... Je venais prendre langue dans le pays pour trouver un moyen de vous faire parvenir des nouvelles.

—Dis ces nouvelles, ordonna le jeune comte.

—Il y en a une triste d'abord, répliqua le petit homme en composant son maintien, du moins, je pense qu'il est triste pour un gentleman de perdre sa compagne légitime.... Ma jolie Molly était devenue veuve depuis le temps, milord. Je n'aime pas les choses à demi faites, vous savez. Nous nous mariâmes au Saint-Antoine, par devant Gillie le Borgne, qui était révérend avant d'aller à Sidney.... et je donnai à boire à tout le monde pour prouver mon caractère généreux.... Molly, ma femme, s'alluma elle-même, le pauvre bon cœur, en voulant allumer sa pipe. Je ne sais comment cela se fit, mais la voilà entourée de flammes bleues comme si le sang de ses veines eût été du rhum...... elle demandait encore un coup à boire...... je la fis plonger dans le puits, votre seigneurie, car l'intelligence ne me manque pas, mais on la tint trop longtemps sous l'eau et il faudrait être sorcier pour dire au juste si elle fut brûlée ou noyée.... Quel soir de noces !..... Elle m'avait choisi quand j'étais dans la misère, milord, et j'aurai de la peine à retrouver une femme de sa taille

(*A continuer*)

AU PUBLIC — M. George S. Denison, collecteur du revenu intérieur, annonce qu'il vient de recevoir une forte quantité de timbres de Revenu Intérieur. On sait que ces timbres doivent être fixés à certains objets désignés par la loi. Le règlement sera rigoureusement [illegible]

ATTENTION.

Mr. R. T Montgomery, encanteur, vend aujourd'hui, jeudi, 5 du courant. A 10 heures et demie, en face de la Place d'Armes du foin de New York.—A 1 heures, aux écuries du gouvernement, au coin des rues Tchoupitoulas et Jackson, 160 chevaux et mulets—A 1 heure, au magasin d'encan, rue du Camp, No 93, 300 balles de coton, la plus grande partie en bonne première. Conditions—comptant en billets du Trésor.

Mr D. E. Morphy, encanteur, vend aujourd'hui, un lot de choix de cigares de la Havane qui méritent sous tous les rapports l'attention du commerce en gros et en détail.

Mr. R. Scott, encanteur, vendra de la farine, de l'eau de vie, du whisky, du champagne, &c, &c, à 10 heures, au No 54 de la rue des Magasins.

Nous appelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan sur la Levée, entre les deux marchés, second district, de vin rouge de Bordeaux en barriques qui aura lieu ce matin, après midi, à 4 heures et demie, par le ministère de Bernard Turpin, encanteur. [illegible] annonces.

Mr F F Trinchard, encanteur, vendra aujourd'hui, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue Gravier, No 42, des jambons, du sel, du vinaigre, &c, &c.

Mr. H. H McLean, encanteur, vendra des pommes de choix et des marrons ce matin, à 10 heures, au coin des rues Fulton et Commune.

Mr J. P. Boisseau, encanteur, vend aujourd'hui, jeudi, 5 du courant : A 10 heures et demie au No 74 de la rue St Charles, meubles, &c. A 11 heures, à son magasin d'encan, au coin des rues Magasins et Gravier, divers.

FONDS DE MAGASIN—Aujourd'hui, à 10 heures, au No 11 rue du Camp, le fonds du susdit magasin, comprenant un assortiment général de fournitures de bureau et un fort lot d'articles de mercerie, chemises, cols et devants toiles, marchandises de fantaisie, &c. Nous appelons l'attention des marchands sur cette vente. Voir aux avis d'encan.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mercredi, 4 novembre, à 5 heures P. M.

COTON—La demande a été bonne, ce matin, mais les détenteurs n'ont pas voulu faire de concessions. Les seules ventes particulières annoncées sont : 50 balles à un prix qu'on ignore et 25 balles de strictement middling à 67. Il n'y a pas eu d'offres à l'encan. Ces transactions avaient eu lieu avant que le *Creole* eut franchi la barre.

SUCRE—L'approvisionnement de sucre est modérément beau. Il y a eu beaucoup moins de demande aujourd'hui et les ventes se sont bornées à 150 boucauts, nouvelle récolte, en divers lots à des prix plus faciles. Commun à beau 10 à 10½ et 10¾ à 10¾ cts et le fully fair à 11c la livre.

MELASSE—Bel approvisionnement et demandes limitées, les acheteurs s'étant tenus à l'écart dans l'attente d'une baisse dans les prix et conséquemment, les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 250 barils, nouvelle, à 50, 55 et 56 cts le gallon pour la fair, prime et choice.

FARINE—Grace à l'extrême faiblesse du stock, les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 300 barils de low extra à $13 le baril, ce qui indique une hausse sur les prix d'hier. Les marchands font face aux demandes à $13 pour la superfine et $13 50 à $14 50 pour l'extra.

FOURRAGE—L'approvisionnement en est encore très faible et en majeure partie tenu par les trafiquants qui répondent aux demandes à $1 65 le boisseau pour le maïs jaune, $1 40 pour l'avoine, $3 50 les 100 livres pour le son et $60 le tonneau pour le foin. Le prix du foin a baissé, car on s'attend à de prochains arrivages de l'article et les détenteurs de forts lots en demandent maintenant $70 le tonneau pour celui du Nord.

COMESTIBLES—Les articles de cette espèce, qui nous arrivent, sont vendus au débarcadère à $3 25 à $3 50 le baril pour les pommes de terre, $4 à $6 pour les pommes, $5 à $5 50 pour les oignons.

VOLAILLES—Les dernières arrivées se sont vendues au débarcadère à $6 75 à $7 la douzaine.

—Ventes à l'encan aujourd'hui : 15 barils porc mess à $24. 25 caisses saleratus à 7 cts la livre et 5 demi caisses tabac à 85 cts la livre.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 4 novembre.

L'attente de nouvelles plus récentes apportées de New York par le *Creole* a arrêté, ce matin, le mouvement du marché monétaire, et quand on a su que ce steamer avait franchi la barre à midi, la détermination d'attendre s'est trouvée plus générale ; aussi le marché a-t-il été calme jusqu'au moment de la clôture.—La demande de coton a été assez bonne à des prix fermes, mais les détenteurs se sont montrés très exigeants et ils l'ont été bien davantage après avoir appris la hausse à New York et à Liverpool.

Les Banques ont tenu le change étranger aux taux antérieurs. Sterling 165, 167 et 67½ pour leurs billets et les Francs à 3 45 à 3 39, mais ne semblaient pas opposées à des opérations afin de faire face au marché [illegible]. On peut coter les traites particulières à 167½ à 160. Les Francs ont été offerts dans les rues à 3 60. Nous apprenons que de fortes traites du gouvernement ont été offertes, mais nous ignorons le résultat des propositions.—Les traites à vue sur New York étaient calmes. Toutefois les Banques demandaient 2 pour cent d'escompte, les courtiers répondaient à la demande à 3, 4 et 5 pour cent d'escompte pour la monnaie courante et les billets du Trésor. Au dehors, 4 et 6 pour cent d'escompte, comme auparavant, mais les tireurs sont quelque fois forcés d'accepter 7 et 8 pour cent.

L'or a encore été très recherché. Quelques transactions ont eu lieu à 48 à 50 pour cent de prime pour la monnaie courante et 44 pour les billets du Trésor, mais les courtiers ont acheté de petites sommes à 45 à 47. Les cours extrêmes annoncés sont donc de 45 à 50. Il ne s'est fait, à ce que l'on sait, rien qui laisse voir l'effet des nouvelles reçues par le Creole. Les doublons espagnols s'étaient vendus à $24, mais ont été vendus à $23 50. L'argent peut être coté à 38 à 41 pour cent de prime. Les piastres mexicaines sont demandées et la prime égale presque celle de l'or.

Les billets du Trésor sont toujours calmes à ½ à ¾ pour cent de prime pour la monnaie courante. Les courtiers vendent de petites sommes à 1. Les billets de la Banque des Citoyens ont été vendus à 1 pour cent de prime pour les billets du Trésor, mais sont tenus à 1½ [illegible] pour la monnaie courante. [illegible] Les billets de la Banque des Marchands sont cotés à [illegible] ceux de la Banque du Croissant à 60.

On ne sait rien du résultat de la demande de bons du chemin de fer de Jackson [illegible] Actions de la Compagnie du Gaz 123 à 124, les détenteurs en voulant 125—Actions de la Compagnie des chemins de fer de la ville 119 à 120.—Scrip d'assurance 32 à 37, et 40 à 44 la piastre, suivant la date et la compagnie. Nous avons remarqué quelques ventes à 36, mais ni la date ni la compagnie n'étaient données.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 5 novembre 1863.

Arrivé hier 41 bœufs et 41 veaux. Vendu 30 bœufs

Bœuf de l'Ouest 1re qualité, net		25 cts la liv
" 2e "		23
" 3e "		20
Texas 1re qualité,	par tête	$60
" 2e "	par tête	$40
Veaux, 1re qualité,	par tête	$25 à 30
" 2e qualité,	par tête	$20 à 25
Cochons	par gr	$10 à 20
Moutons, suivant la qualité,	par tête	$8 à 10
Vaches à lait,	par tête	$75 à 100

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans

EXPEDIES HIER

Steamship Yazoo, Cook, New York.
Brick Julia, Smith, Philadelphie
Brick anglais James Crow, Sherry, Havane
Steamboat Empress, Rider, Natchez

ARRIVES HIER

Steamship de la malle des E. U. Creole, Thompson, New York.
Steamship de E. C. Tennessee, Fred Hill, Pensacola.
Navire Borodino, Cleary, Boston
Goëlette Ariel, Cagnassy, Matamoros
Goëlette E D M Clenahan, Goodspeed, Tampico
Goëlette H. J. Fasset, White, Fort Jackson
Goëlette McClure, Fidell, Fort Jackson
Goëlette Union, Benamet, Fort Jackson
Goëlette New Orleans, [illegible], Fort Jackson
Goëlette Ohio, [illegible], Fort Jackson
Goëlette Bonne Aventure, Le Sere, Pointe à la Hache
Goëlette Jeannie Swain, Detroit, la Côte
Barge à vapeur Cora, Graves, la Côte
Steamboat Meteor, Selby, Baton Rouge.

Montant le fleuve

Goëlette Golden Fleece, [illegible]

Pour la liste des produits et des marchandises, reçus par la mer, le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, &c., voir la partie anglaise.

Tabac du Connecticut.

47 CAISSES pour TRIPES et CAPES. En débarquement et en magasin, à vendre par E. TROISGROS, No 19, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.
3nov—1m

A VENDRE POUR CAUSE DE DEPART.

UN CAFÉ bien situé et bien achalandé dans un des meilleurs quartiers du 2d District.
Pour les prix et les conditions s'adresser Passage de la Bourse No 12. 3nov—6f

DIVERS.

EN débarquement de la goëlette Burdett Hart 100 douzaines baquets,
De la barque Emblem :
25 barils maquereaux No 1 } 1863, nouveaux,
90 do do No 2 }
Du steamer George Cromwell
25 caisses chandelles de suif,
15 fréquins de beurre,
25 caisses de fromage.
A vendre par FREDERIC AVET & Co,
3 nov—5f 59 et 61, rue Vieille Levée

Vins! Vins!

CENT barriques vin de Cette très corsé, 100 " " rouge et blanc.
En débarquement et à vendre par
3nov PIAGGIO & VIOSCA Jr, 61 & 64, Vieille Levée.

Fromages! Fromages!

CENT meules fromages Gruyère Suisse, 50 caisses " tête de maure, 10 " Limbourg, à vendre par
3nov PIAGGIO & VIOSCA Jr, 61 & 64, Vieille Levée.

Huiles, Liqueurs, Macaroni et Vermicelle.

MILLE paniers huile, 24, 11 à 12 onces, 250 caisses " 22 onces, 100 caisses liqueurs assorties, 100 " macaroni et vermicelle, 100 " fruits au jus, à vendre par
3nov PIAGGIO & VIOSCA Jr, 61 & 64, Vieille Levée

Demande d'une ferme.

On demande à louer une PETITE FERME située à dix ou vingt milles au dessus ou au dessous de la ville renfermant de 15 à 250 acres de terre propre à la culture. S'adresser par lettre à D. F. au bureau de ce journal, et donner les détails et les conditions.
3 nov—6

VETEMENS D'ENFANS.

AU PRIX COUTANT!

Les familles trouveront chez le soussigné un choix varié de VETEMENTS ET ARTICLES DE TOILETTE POUR JEUNES GENS, JEUNES GARÇONS ET ENFANS, à TRES BAS PRIX. A vendre par
L. W. LYONS,
Coin St. Charles et Commune.
2nov—6f

VETEMENS. VETEMENS

IL VIENT D'ETRE REÇU
UN ASSORTIMENT VARIÉ
—DE—
VETEMENS D'AUTOMNE ET D'HIVER,
DANS LE DERNIER GENRE,
Faits des meilleures Etoffes et de la manière la plus solide,
Ainsi qu'un nouveau stock complet de
Chemises et d'Articles de Toilette.
A vendre aux plus bas prix du marché.
N. B.—Vêtements faits sur commande, dans le dernier genre, avec promptitude et soin.
L. W. LYONS,
26, 28 et 30 St-Charles, coin Commune,
2nov—6f

LOUISIANA ACADEMY.

Institution dirigée par M. A. Ferrier
PENSIONNAT ET EXTERNAT
Pour les jeunes gens, RUE HOPITAL, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.
Les prix varient de $4 à $8 selon le degré d'avancement des élèves.
CLASSE DU SOIR—de 6 1/2 à 8 heures.
Cours complet de TENUE DES LIVRES et d'Arithmétique commerciale.—Prix : $4. 1ernov—1m

The City Bank of New Orleans

BANQUE DE DEPOTS,
Rue du Camp, No 23, coin Commune.
CETTE Banque achète et vend le Change étranger et le Change pour les Etats Unis, l'argent et l'or américain et étrangers et les billets qui n'ont pas cours.
1er nov— W. S. MOUNT, Directeur

CHANGE STERLING,

A vendre par la
CITY BANK,
1er nov—6 au coin des rues Camp et Commune

Billets de la Banque des Citoyens et de la Banque du Canal

On demande de ces billets au :
CITY BANK,
1er nov—6 Rue du Camp, No 23, coin Commune.

BUREAU DU COLLECTEUR.

Revenu Intérieur des E. U., District de la Louisiane. Nlle Orléans, 29 octobre 1863.

Aux droguistes, trafiquants, et au public en général.

AVIS est donné au public qu'il vient d'être reçu dans ce bureau des TIMBRES DE REVENU INTERIEUR. La loi relative à l'application de timbres sur certains objets sera rigoureusement mise à exécution à partir de cette date.
GEORGE S. DENISON, Collecteur.

MODES NOUVELLES.

CHAPEAUX riches et élégants pour dames de $18 à 24 pour $10 et 12—AUSSI, A PERTE, DENTELLES, BRODERIES, ROBES DE BAL, MANTEAUX, FLEURS ET RUBANS extra, plumes, velours, &c. &c. Façon de robes et confections à bas prix, rue de CHARTRES No 52, chez
5 nov—30f ED. FROIDEVAUX.

Modes! Robes!

Mme OLYMPE, 32 rue de Chartres, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle et les dames de la Nlle Orléans qu'elle quittera l'Europe le 24 octobre par steamer China, avec un grand assortiment de nouveautés, Chapeaux de paille, Fleurs, Rubans, Soieries et tissus de toute espèce aux couleurs nouvelles. Toutes les marchandises Françaises et Anglaises achetées sur place et à l'entrée de la saison, seront mises en vente à des prix très avantageux, pour toutes les dames qui voudront bien continuer à Mme Olympe leur ancien patronage. Dans la première quinzaine de novembre, un avis ultérieur donnera le détail et le prix des marchandises.
Paris, 11 octobre 1863.
3nov—15f Mme OLYMPE, 32 rue de Chartres.

AU PRIX COUTANT.

LA maison bien connue J. PERAT, encoignure STE ANNE et BOURGOGNE, offre à vendre tout son stock au prix coutant, pour cause de départ.
Le soussigné invite, par la même occasion, les personnes qui lui doivent de venir régler leurs comptes le plus tôt possible, et celles à qui il peut être dû de venir faire leurs réclamations.
Nouvelle-Orléans, le 4 novembre 1863.
5 nov—15f J. PERAT.

Véritable vin Piper Heidsick.

CENT paniers CHAMPAGNE en débarquement de la goëlette Ned, de New York, à vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr
4 nov—15 37, Vieille Levée

Sardines à l'huile.

CINQUANTE caisses de 100 quarts de boîtes, nouvelle pêche, en débarquement de la barque Aulta, de Bordeaux.

Champagne.

50 paniers bouteilles Sillery Mousseux, de Reinart, 50 do, demi do do do
En débarquement du brick Sicilia, de Bordeaux, à vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr
4 nov—15 37, Vieille Levée

MILLE CINQ CENTS caisses vin rouge Léoville Chateau Bernous, Pape Clément, Chateau Lanessan, Larose, Desmirail-Margaux.
70 caisses vin de Bourgogne de qualité supérieure de la maison J Lanseure & Co
A vendre par T BAILLY BLANCHARD Jr
4 nov—15 37, Vieille Levée

Reçu par le steamer Columbia!

BROTT & DAVIS,

Rue Gravier, No 22, coin Tchoupitoulas,
ONT reçu par le "Columbia"
KERSEYS BRUNS,
COTONS BLANCS 7/8 et 4/4 pour chemises,
COTON écru 4/4 épais, pour draps,
INDIENNES Dunnell, genres nouveaux,
MOLLETONS écrus Columbia,
COUTILS A MATELAS, DENIMS, &c., &c.
Ces marchandises sont en consignation et seront vendues à bas prix, comme d'habitude.
BROTT & DAVIS.
3nov—1f Rue Gravier No 22 coin Tchoupitoulas

EN DEBARQUEMENT

150 barriques VIN ROUGE St Julien Médoc, 100 caisses de 10/4 boîtes SARDINES à l'huile, 100 caisses de 10/4 boîtes do do, 10 boucauts FICELLE française, 30 paniers HUILE D'OLIVE, Bayeux & Gautier, 10 caisses PATÉS TRUFFÉS, truffes noires, cèpes à l'huile. Du brick Sicilia.—A vendre par
31 oct—6f ANT LANATA, 9 et 11, rue Jefferson

CHANGE

A VUE OU A TERME, SUR :
PARIS, BORDEAUX, TOULOUSE, MARSEILLE, NANTES, ROUEN, HAVRE, NANCY, LYON, MULHOUSE, AMIENS, STRASBOURG, METZ, NIMES, St-ETIENNE, St-QUENTIN, REIMS, VALENCIENNES, TARBES, PAU, LAROCHELLE, ANGOULEME, PERIGUEUX, AGEN, ORLEANS,
A VENDRE PAR
C. CAVAROC & Co.,
19 oct—1m 116, rue St Louis

BRIQUES DU PAYS.

UN MILLION briques de première qualité, à vendre par C. CAVAROC & CO.,
19 oct—15j 116, rue Royale.

BOIS DE CONSTRUCTION.

CINQUANTE MILLE pieds bois, de diverses qualités, à vendre par C. CAVAROC & CO,
19 oct—15j 116, rue Royale.

A LIVRER.

PAR le navire Comtesse de Brionne, attendu de Bordeaux—
80 barriques vin rouge, Pauillac,
120 do do St-Julien,
60 do do Cantenac,
200 caisses do St-Julien,
300 do do Cantenac,
1500 quarts sardines à l'huile, Rodell,
1000 demi do do do
40 caisses champagne, Duc de Montebello,
A vendre par C. CAVAROC & CO,
19 oct—15j 116, rue Royale.

PAPETERIE ET IMPRIMERIE.

Papiers et Articles de Bureaux,
en tous genres, EN GROS ET EN DETAIL, et à des prix qui défient certainement toute concurrence.
REGISTRES DE COMMERCE,
TOUT FORMAT ET EPAISSEUR,
RELIURE — REGLURE.
Commission et importation directe.
FRANCIS BOUVAIN,
PAPETIER ET IMPRIMEUR,
62, rue Bourbon, entre Bienville et Conti,
4 nov— A la Plume de Bronze

REÇU DE FRANCE,

VERITABLE PAPIER A PIQUER LES DESSINS DE BRODERIES.
En vente chez FRANCIS BOUVAIN,
4nov—6f Rue Bourbon, "A la plume de Bronze."

No 95, Vieille-Levée. No. 95, Vieille-Levée

Confiserie par Excellence.

LE soussigné a l'honneur d'appeler l'attention du public sur son bel assortiment de Bonbons, Candis, &c., &c., manufacturés à la vapeur. Il offre les articles suivants, en gros et en détail, savoir : dragées amandes par excellence, dragées à la liqueur, bonbons et noisettes à la liqueur, fondants de tous genres et de parfums, chocolat à la crême, à la gelée, à la liqueur, à la violette, à l'amande, &c., bonbons napolitains, pralines à la Maréchal, trocadéros, amandes grillées, fruits cristallisés tels que pêches, poires, coings, figues, melons, citrons, &c., &c.; candis à la crême, rose et vanille, pastilles de gomme, de guimauve, &c.

Patisserie à bon marché.

Il annonce aussi au public qu'il vient d'employer des Patissiers du premier ordre et qu'il confectionne dans son vaste établissement des gateaux de tous genres, qu'il vendra en gros et en détail au plus bas prix possible. Il remplira des ordres pour noces et pour soirées avec une attention toute particulière. ERNEST TURPIN,
4nov—1m Vieille Levée entre Conti et St-Louis.

VINS. VINS.

EN débarquement du navire "SICILIA", venant de Bordeaux—200 barriques J. Lavidalle & Fils—
No 1 30 barriques vin rouge St Seurin
2 30 do do pour familles,
3 60 do do Margaux,
4 8 do do vin blanc Haut Sauternes,
1 24 do do vin rouge Margaux,
2 20 do do pour familles.
A vendre par P. POUJOL, 11 rue Toulouse,
4nov—4f entre Chartres et Levée.

EN débarquement des navires COMTESSE DE BRIONNE et SICILIA, arrivés de Bordeaux—
110 barriques vin rouge Côtes de Fronsac,
70 do do St Seurin 1861, Lavedalle & Fils,
6 do do vieux Cantenac Médoc 1858,
20 do do St Julien,
15 do do Chat. Gaubert, vin vieux de famille
12 demi do do do
10 do vin blanc de Graves do
200 caisses vin rouge Margaux Medoc Lavedalle & fils,
6 ton. vérit. fromage Gruyère marque J. L. Martin.
A vendre par J. N. CURIEN,
4 nov—4f 20 rue Toulouse.

PERDU.

LE gentleman qui a perdu ses CHEVEUX les verra repousser s'il se sert du QUINIDINE OLEINE HAIRTONIC. Si l'on désire avoir une MOUSTACHE ET UNE BARBE EPAISSE qu'il fasse usage du GREAT HAIR RESTORER. "Quinidine Oleine Hair Tonic". C'est sans contredit la meilleure préparation du jour pour faire croître LA BARBE ET LES CHEVEUX. A vendre par B. & J. ABRAMS, à leur
2nov—1m pharmacie, rue du Camp Nos 42 & 44.

AVIS.

MES AMIS et ma nombreuse clientèle sont prévenus que, comme par le passé, ma maison continue à se charger de faire tout ce qui concerne sa partie en ameublement, &c., &c.
Attendant prochainement un nouveau stock de MARCHANDISES de saison, je rappelle au public en général que je vais être plus que jamais en mesure de bien le servir et de me montrer digne de la confiance dont il m'a honoré jusqu'ici. P. MALLARD,
27oct—1m 55, rue Royale.

Le Dr F. FORMENTO, fils,

A l'honneur d'offrir ses services au public.
Consultations de 2 à 4 heures.
Rue des Ursulines, 63 entre Royale et Chartres. 21oct—1m

AVIS.

LES soussignés ont quitté leur établissement connu sous le nom de "MATAMOROS HOTEL" et occupent actuellement leur nouvelle maison, "EL HOTEL DE LA MATAMOROS", à l'angle des rues Matamoros et Iturbide, où ils seront heureux de recevoir leurs amis. Ils n'épargneront rien pour plaire à leur clientèle et faire de leur Hôtel l'égal des meilleurs établissements de ce genre sur le Rio Grande.
H. L. SUNIER & CO.
Matamoros, 26 juillet 1863. 23oct—30f

Brasserie de la Louisiane,

RUE CONTI, No 72.
G. GUTH, absent depuis plusieurs années pour cause de maladie, et depuis peu de temps de retour en cette ville, a l'honneur d'annoncer au public et à son ancienne clientèle qu'il vient de rouvrir son établissement [illegible] sous sa direction spéciale, et le premier qu'il a été fondé à la Nouvelle-Orléans sous le nom de Brasserie de la Louisiane, 72, rue Conti.
Il s'est associé M. C. M. TIBLIER, et la raison sociale sera GUTH & Cie.
G. GUTH portera toute son attention au travail de la fabrication, et sa vieille expérience est une sûre garantie qu'on trouvera toujours chez lui de la Bière de première qualité ; [illegible]
Il ose donc espérer que le public voudra bien l'honorer de son patronage, et que sa nombreuse ancienne clientèle ne l'aura pas tout-à-fait oublié. 27oct—1m

Mme ALLUARD,

SOMNAMBULE FRANÇAISE,
Rue Tréme, No 248, entre Ursulines et Bayou
TRAITE avec succès les maladies nerveuses, le catarrhe pulmonaire, Phthisie, la gastrite, les dégoûts d'estomac et les digestions difficiles, la diarrhée, la dyssenterie, les fièvres intermittentes et les maladies des yeux.
Toutes ces cures sont attestées par un grand nombre de familles considérées de la Nlle Orléans.
Consultation tous les jours. 1er nov—3m

SPECTACLES.

Théâtre d'Orléans.

Dimanche, 8 novembre—Première représentation
Le Postillon de Lonjumeau,
Opéra comique en 3 actes—Première représentation
La femme qui se grise
Vaudeville en un acte—Première représentation
Drelin, Drelin,
Vaudeville en un acte.
Les bureaux de location seront ouverts samedi et dimanche, de 10 heures à 3 heures.

Académie de Musique.

Jeudi soir, 5 novembre,
Danses et chansons — Le spectacle se terminera par LES RIVAUX, opéra.

Théâtre des Variétés.

Rue Gravier.
Jeudi soir, 5 novembre,
THE LADY OF LYONS or LOVE AND PRIDE, drame, suivi de JOHN JONES, OR THE WAR OFFICE, vaudeville.

POUR NEW-YORK via la Havane—Départ Vendredi, 6 novembre, à 8 heures A. M.—Le steamer favori et régulier COLUMBIA, de la malle des Etats Unis, capitaine D. B. Barton, partira le 6 novembre à 8 heures A. M., du pied de la rue St-Joseph. Pour frêt ou passage, (excédant emménagement, passagers de 1re, 2e et 3e classe) s'adresser à Wm J. REID,
2nov—5 Rue des Magasins, No 36

POUR NEW-YORK — Départ, SAMEDI, 7 Novembre, à 8 heures A. M.—Le beau steamer favori GEORGE CROMWELL, fin marcheur, capitaine J. A. Post, partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, le 7 courant, à 8 heures du matin, avec les malles des Etats Unis. Pour frêt et passage s'adresser à
2 nov—6 A. MOULTON, rue Natchez No 31

Partant le 15 et le 1er de chaque mois POUR VERA CRUZ ET TAMPICO—Steamer de la malle des Etats Unis SONORA, capitaine Hayes—Le bateau à vapeur neuf SONORA fin marcheur, construit en fer à quatre compartiments, partira pour les ports ci dessus dimanche 15 courant, à 9 heures du matin. Pour frêt et passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à F CLAVEL & Co
4 nov 77, rue des Magasins

POUR BATON ROUGE.

Départ, mardi et samedi, à 5 heures du soir.
Pour Baton Rouge, Plaquemines, Bayou Goula et Donaldsonville—Le beau bateau à vapeur NEW-ORLEANS, capitaine A. J. May, partira ainsi qu'il est dit plus haut. Il offre tous les avantages qu'on peut désirer pour faire un voyage agréable. S'adresser à bord ou à A. BRITTON, rue Poydras No 52, ou à C. R. MAY, rue Poydras, No 38.
Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passes et de permis avant d'envoyer des marchandises ou de s'embarquer à bord.
Le NEW ORLEANS part de Baton Rouge tous les lundis et jeudis, à six heures du matin. Un commis se trouvera sur la Levée lundi et vendredi matin pour recevoir du frêt. 23 oct—1m

POUR BATON ROUGE

Le magnifique paquebot régulier METEOR capitaine C. L. Sellsbury, L. Boucher au commis, partira de la Nouvelle Orléans pour Baton Rouge et tous les ports intermédiaires tous les DIMANCHES, à 5 heures du matin, et tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M. Il partira de Baton Rouge tous les LUNDIS, à 5 heures A. M., et tous les JEUDIS, à 10 heures A. M.
Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et de permis des autorités avant de s'embarquer ou d'envoyer du frêt à bord. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à J. M. HALL
1er nov—1m au coin des rues Canal et Tchoupitoulas

Pour la Côte, au-dessous de la ville

DEUX FOIS PAR SEMAINE.
Le beau bateau à vapeur FAWN capitaine W. R. Greathouse, commis L. Bayhy, part de la Nlle Orléans pour le Fort Jackson et tous les ports intermédiaires, tous les DIMANCHES, à 9 heures du matin ; part de la Nlle Orléans pour le Pointe à la Hache et tous les points intermédiaires tous les MERCREDIS à 9 heures du matin.
Retour les LUNDIS et les JEUDIS
Les passagers et les expéditeurs devront se pourvoir de passeports et de permis des autorités.
Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à A. D. SALVANT agent, rue Vieille Levée, No 16, ou à A. BRITTON, rue Poydras, No 52. 1er nov—

Le steamer BEN FRANKLIN de la malle de la Nouvelle Orléans, capitaine Henry Cossart, partira tous les MERCREDIS à 5 heures P. M., et les DIMANCHES à 9 heures A. M., pour Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et tous les points intermédiaires. En retour, il quittera Baton Rouge tous les JEUDIS à 5 heures P. M. et les LUNDIS à midi, pour [illegible]
Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et de permis des autorités.
M. J. M. Bell se trouvera tous les jours sur la Levée, au pied de la rue Bienville, pour recevoir le fret.
Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à JOHN A. STEVENSON Agent, No 86, rue Front Levée.

POUR VERA CRUZ.

[Ligne du Golfe]
Le brick anglais, fin voilier, MISCHIEF capitaine Oliphant, ayant la majeure partie de son chargement engagé, [illegible] S. FERNANDEZ & Co,
28 oct— 125 Vieille Levée

POUR TAMPICO—La fine voilière goëlette anglaise OLD FOX, capitaine Harrison, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira pour le port ci dessus. Pour balance du fret ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à S. FERNANDEZ & CO
4nov 125 Vieille Levée

POUR TAMPICO.—[Ligne régulière]—La goëlette fine voilière E. D. M. CLENAHAN, capitaine C. M. Goodspeed, partira pour le port ci dessus [illegible]. Pour frêt et passage, s'adresser à F. Clavel & Co 77, rue des Magasins. 4nov

POUR TAMPICO—Ligne régulière—La jolie goëlette, fine voilière chevillée en cuivre HENRY TRAVERS, capitaine Ive, partira pour Tampico dans le plus bref délai—Pour fret ou passage s'adresser à F. CLAVEL & Co.
4nov— 77 rue des Magasins.

POUR VERA CRUZ—La goëlette anglaise fine voilière ZONONI capitaine Rider, [illegible] partira dans le courant de la semaine. Pour fret ou passage s'adresser chez MM. CORNIBÉ et LEBLANC, No 27, rue Vieille Levée, ou [illegible] de 10 à 3 heures, à M. J. S. CORNIBÉ. 2 nov.

Pour Bordeaux ou pour le Havre.

Le beau trois-mâts français neuf et fin voilier ANITA, capitaine Corcelle, partira dans le courant du mois de novembre. Ce navire est de première classe, a des emménagements élégants et peut recevoir un bon nombre de passagers.
S'adresser, pour le fret ou pour les conditions, à OSCAR BERCIER & Co,
30 oct—7f No 17, rue St-Louis

POUR MATAMOROS.

La goëlette mexicaine JOVEN MARIA, capitaine Juan Bracamonte, partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à S. FERNANDEZ & Co,
No 125 Vieille Levée

OPINION DE BYRON SUR LA BIÈRE—Dans "Beppo" de Lord Byron, une des premières choses dit [illegible] retour de [illegible]
"Que Dieu me bénisse ! [illegible] Non, je n'ai jamais vu un homme devenir si jaune. Comment est votre foie ?"
Beaucoup de nos soldats reviennent du Sud dans le même état que Beppo. [illegible] l'AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER est le meilleur remède qui ait jamais été composé pour les maladies de foie ! C'est en outre le meilleur protecteur contre les effets du climat. L'Amer fortifie les organes et met le système à l'abri des effets de la fatigue, des intempéries de l'air, du changement de diète et d'eau ; il guérit de l'indigestion, de la bile, des maladies de foie et prévient ces maladies—la source de tant d'autres.
AGENTS :
J. WRIGHT & Co, rue de Chartres, No 21
E. J. HART & Co, rue Tchoupitoulas, No 77 et 79,
G. THEURER, au-dessus du marché français,
J. MORGAN, HALL & Co, rue de la Commune, No 9,
G. N. MORRISON & Co, rue des Magasins, No 12,
JOHN T MOORE & Co, rue Poydras, Nos 7 et 9,
JOSEPH MAILLOT, rue Crossman, No 12,
SCOVIL & MEAD, rue de Chartres, No 111.
THOMPSON & BARNES, 23 et 25 rue Commune,
3oct—6

CHANGE. CHANGE.

CHANGE STERLING sur MM. C. GRIMSHAW & Co, et CHANGE sur New-York, sur MM. SPOFFORD, TILESTON & Co. A vendre, en sommes au gré des acheteurs, par WILLIAM J. REID,
23 oct— rue des Magasins No 33

Venant d'être reçu

PAR LA GOËLETTE WILSON ET LA BARQUE MURRAY,
A la grocerie St-Charles,
119, RUE GRAVIER,
Au-dessous de l'hôtel St-Charles.
TRENTE demi-barils et barillets MAQUEREAUX, 20 barillets [illegible] ALOZES, 23 barillets LANGUES et NAGEOIRES, 1000 livres MORUE nouvelle d'Angleterre, FARINE extra Plant & Co., EPAULES et JAMBONS nouveaux fumés, 30 caisses CONGRESS WATER frais.
Egalement—Un choix de GROCERIES POUR FAMILLES, VINS ET LIQUEURS, qui seront vendus, pour du comptant, un peu au dessus du prix coûtant, et seront livrés, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville. 27 oct—12

VINS. VINS.

80 BARRIQUES VIN ROUGE Côtes Fronsac,
62 " " St. Julien,
200 " " St. Emilion,
200 " " St. Estèphe,
100 " " St. Genès,
100 " " Castillon,
70 " " Puisseguin,
140 " " St. Laurent,
180 " " St. Magne,
100 " " Ste. Colombe,
100 " " 1861,
50 " " Médoc,
120 caisses " St. Julien,
En débarquement du navire "Anita", de Bordeaux, et à vendre par E. SOUBLOIS,
29 oct—15 147, rue Royale.

Tabac en feuilles et Cigares.

LE soussigné vient de recevoir et vendra à des prix très modérés, un lot de TABAC EN FEUILLES (Connecticut, Florida et Mason County,) ainsi qu'un choix de CIGARES des meilleures marques.
F. BELING.
Nos 28 et 30, Tchoupitoulas, et 76, Front Levée
21août—3m

AVIS.

M. E. DUBOIS a ma procuration générale, et je révoque toutes celles antérieurement données.
J. M. LAMON.
20oct—15f Bordeaux, 12 septembre 1863.

CHAMPAGNE

Cie Farre, Reims.
APPOINTED TO FURNISH
THE

GREAT UNIVERSAL EXHIBITION
FOURNISSEURS
DES COURS DE
FRANCE, D'ESPAGNE ET DE PRUSSE
4 Vin de Sillery, de Cabinet et Impérial.
A VENDRE PAR MM :
DUNTZE & Cie,
HENNING & CAMPBELL,
J. H. CARTER & Cie.
[illegible]—1m 3f p's

BANQUE D'AMERIQUE

CHANGE SUR PARIS et SUR NEW YORK, à vendre, en sommes au gré des acheteurs.
21 oct—6 Ad. FORTIER, Caissier.

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, linge fait, chapeaux, bottes et souliers.

PAR E. ROGER & Co.,
JOSEPH HOLZ, encanteur.
JEUDI, 5 courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos. 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—
200 lots de marchandises sèches de saison,
150 lots linge fait d'hiver, chemises flanelle, caleçons et chemises devants toile,
150 douzaines chapeaux pour hommes et jeunes gens, comprenant un assortiment complet reçu par les derniers arrivages,
100 caisses bottes, souliers et brodequins, assortiment choisi expressément pour le détail de la ville.
Conditions—Comptant. 4 nov

18 Rouleaux India Bagging.

PAR E. ROGER & CO,
JOSEPH HOLZ, encanteur.
JEUDI 5 novembre, il sera vendu à 10 heures du matin, aux salles d'encan, Nos. 45 et 47, rue de la Vieille Levée,
18 Rouleaux India Bagging.
Conditions à la vente. 4 nov

Quatre cents lots de Marchandises sèches de saison.

PAR Wm. P. VINCENT,
JEUDI, 5 du courant, à 10 heures, il sera vendu à son magasin d'encan, rue de la Douane No 64—Une facture de draps noirs et castors de fantaisie, supérieur, moyen et extra. Egalement
Popelines et mérinos français,
Mousselines de laine et tamise français,
Mérinos et lustrés
Cotonnades et denims bleus,
Cotons blancs et écrus pour draps,
Indiennes Amoskeag, Dunnell et autres indiennes de fantaisie,
Satinets et Mixtures Oxford,
Rubans noirs et blanches et fantaisie,
Flanelles croisées, rouges, bleues et grises,
Flanelles opéra, supérieure, du Saxe et Middlesex, toiles, mouchoirs, bonneterie, &c. 4 nov

Pommes et marrons

PAR H H McLEAN, encanteur.
IL sera vendu à l'encan, aujourd'hui 5 du courant, à 10 heures du matin, aux Nos 5 et 7 de la rue Fulton, coin Commune—
100 barils pommes de choix,
10 barils marrons de New York.
Conditions—comptant. 5 nov

Cigares de la Havane.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.
IL sera vendu jeudi 5 du courant, à 10 heures du matin, au No 47 de la rue des Magasins—
20,000 Media Regalia,
20,000 Regalia de Londres,
10,000 Brevas—Conditions—comptant. 5nov

300 caisses tabac à fumer.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, vendredi, 6 du courant, à 10 heures du matin, au magasin No 41 de la rue des Magasins — (W) 200 caisses tabac à fumer (Long cut) avarié, débarqué du bateau à vapeur Mineba.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor. 5nov

Pommes. Pommes.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.
IL sera vendu jeudi, 5 du courant, à 11 heures du matin, sur la Levée, 1er District, au pied de la rue Gravier—
150 barils—plus ou moins—pommes
Conditions—comptant. 5 nov

Vin rouge de Bordeaux en barriques

PAR BERNARD TURPIN, encanteur
AUJOURD'HUI jeudi, 5 novembre, à 4 ½ heures P. M., il sera vendu à l'encan sur la Levée, entre les deux marchés second District—
8 barriques vin rouge de Bordeaux Lavedaille
Conditions à la vente. 5 nov

Divers. Divers.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.
IL sera vendu jeudi 5 courant, à 11 heures à son magasin d'encan, Nos 27 et 29, coin Commune—Jambons, bœuf, maquereaux, amidon, savon, farine, café moulu, tabac à chiquer, biscuits pilote, fromage, cidre, vin rouge, whisky, eau de vie, amers, schnapps, balais corde, &c., &c.
Conditions—comptant. 5 nov

Meubles. Meubles.

PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur.
Bureau, au coin des rues Magasins et Gravier.
JEUDI 5 du courant, à 10 heures et demie, il sera vendu, au No 74 de la rue St Charles—Un assortiment de meubles consistant en lits, chaises, armoires, bureaux, tables, matelas, tapis, ustensiles de cuisine, &c.
Conditions comptant. 5 nov

Vente spéciale de Vins et Liqueurs, Whisky, Eau de vie, Genièvre, Rum, Amers, &c.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur
Bureau, rue des Magasins, Nos 27 et 29, coin Gravier
VENDREDI 6 du courant, à 11 heures, il sera vendu à son magasin d'encan—[illegible] Conditions comptant. 5 nov

Vente à l'encan du fonds d'une grocerie.

PAR J. W. McCERREN, encanteur.
IL sera vendu à l'encan, mardi 10 novembre, à 10 heures du matin, sur les lieux rue St-Anne, No 45, entre les rues Royale et Chartres—Le fonds de la dite grocerie, consistant en un choix de vins, jambons, riz, sucre, mélasse, conserves, vins, liqueurs, bouteilles, &c., et les meilleurs articles qu'on trouve dans les meilleures groceries pour familles.
Conditions—Comptant. 5nov—6f

Magasin de ferblanterie à l'encan.

PAR E. M. JACOBS, encanteur.
IL sera vendu, lundi, 9 novembre, à 10 heures du matin, [illegible] entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres—Le fonds d'un magasin de ferblanterie [illegible]
Conditions—Comptant. 3nov—5f

PAR E. M. JACOBS, Encanteur.
IL sera vendu, samedi, 7 novembre 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des encanteurs, rue Royale—Un lot de terre formant l'encoignure des rues Prieur et Lapeyrouse, mesurant trente pieds de face à la rue Prieur, sur cent-dix-huit pieds de profondeur à la rue Lapeyrouse. Ensemble une maison de cinq chambres, galerie [illegible] cuisine, hangar, citerne, puits, &c. &c.
Conditions—comptant. 3nov—4f

CHAMPAGNE

de la veuve Clicquot Ponsardin et de Piper Heidsick & Co.
VENANT D'ETRE REÇU et à vendre à l'Agence rue Tchoupitoulas, No 15
[illegible] caisses CHAMPAGNE de la veuve Clicquot Ponsardin en grandes et demi bouteilles.
30 paniers VERITABLE CHAMPAGNE Piper Heidsick & Co, en grandes et demi bouteilles.
PLEINEMENT GARANTIS PAR LE SOUSSIGNÉ.
10 caisses champagne, cachet vert.
E E CASTENDYK,
rue Tchoupitoulas No 15.

DRAGÉES DE SANTONINE COMPOSÉES DE FOUGERA.

Nouveau Vermifuge.
Recommandé par les Médecins les plus distingués
CE médicament, d'une forme élégante et d'un goût agréable, a un effet sûr et certain pour l'expulsion des vers tant chez les adultes que chez les enfants ; [illegible] la plus grande satisfaction pour remplacer l'Huile de Ricin, la Rhubarbe, la Manne et le Séné.
Prix—75 cents le flacon et 35 cents le demi-flacon.
Agent, E. E. MOUGIN, pharmacien, Nlle-Orléans.
18oct—3m

CASINO,

Rue de la Douane, No 93.
M. JULES SABRIER, propriétaire de cet établissement, prévient ses amis et le public en général, qu'il vient d'y ajouter un RESTAURANT, où l'on trouvera, à toute heure du jour ou de la nuit, une VARIÉTÉ CHOISIE DE METS CHAUDS OU FROIDS, de première qualité. Les VINS et la BIÈRE sont également de première qualité.
Prix modérés.
Salon particulier de société.
M. Sabrier espère que ses amis et le public voudront bien lui continuer leur bienveillant patronage.
1oct—1m

Médicaments spéciaux

DU
DOCTEUR VERGÉ.
DEPURATIF—POMMADE — INJECTION — POUDRE—SOLUTION—PILULES—SIROP ANTISYPHILITIQUE, &c.
GUERISON RADICALE
des Démangeaisons—Rougeurs—Dartres—Boutons—Ulcérations—Ecoulements — Engorgements — Fissures — Blanches et en général toutes les MALADIES SYPHILITIQUES ET DE LA PEAU,
par l'emploi des médicaments du Dr VERGÉ. Ces médicaments sont ordonnés selon le [illegible] Pharmacie F. GAUDOZ,
7 août—3m Encoignure Orléans et Bourbon

Certificats de Terre militaires

Achetés par M. JUDSON,
7 oct—1m Coin Canal et Camp

TROISIEME ETAT ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurance Mutuelle
DE L'ETAT DE LA LOUISIANE,
NOUVELLE ORLEANS.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des primes reçues dans l'année expirée le 30 septembre 1863		$82,225 64
—A SAVOIR—		
Sur les risques d'incendie	$72,027 83	
" " de mer	8,333 73	
" " de rivières	1,864 12	82,225 64
En moins		
Retour de primes	2,689 67	
Primes non expirées le 30 septembre 1863	$13,225 00	15,924 67
Total des primes gagnées		$66,301 01
Pertes payées pendant l'année sur les risques d'incendie $16,867 62		
" de mer 10,715 42	27,583 04	
Ré-assurances	7,827 98	
Quinze pour cent remboursé	1,078 44	
Dépenses, loyer, taxes, &c, moins intérêt, &c	16,411 86	52,901 32
Bénéfice net		$13,399 73

L'actif de la Compagnie est comme suit :	
Effets à recevoir pour primes	$14,746 10
Primes en voie de perception	9,511 66
Effets garantis par hypothèque	6,375 00
Effets garantis par sécurités collatérales	15,300 00
Bons de l'Etat, de banques, et autres bonds	41,760 00
Certificats de profits de diverses compagnies d'assurance	5,820 00
Billets de souscription	147,436 67
En caisse	7,042 43
	$248,491 86

Etat de la Louisiane.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'on se souvienne que le 19 octobre 1863, pardevant moi soussigné juge de paix dans et pour la susdite ville se sont présentés E. Ganucheau, Président, et L. W. Baquié, Secrétaire de la Compagnie d'Assurances Mutuelles de l'Etat de la Louisiane, lesquels étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le tableau ci-dessus est correct et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.
E. GANUCHEAU, Président.
L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.
Assermentés et signé par devant moi ce 19 octobre 1863.
P. H. O'NEAL,
2me Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer à qui de droit un intérêt de six pour cent sur les certificats de profits non payés, à partir du deuxième lundi de Novembre prochain.
L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

W. S. Gonger,	S. Famecht,
Chas. J. Leeds,	C. F. Witte,
O. Bernier,	Fred. Avet,
A. D. Grieff,	A. Baldwin,
J. Lapène,	A. Thibaut,
E. K. Harris,	R. Zander,
J. F. Robert,	Geo. Ruleff,
J. B. Maniere,	E. Duplantier,
J. A. Beaumont,	F. Del Bondio,
W. G. Betterton,	J. G. Landry,
Magin Puig,	A. Roche,
Théo. Lanaux,	Wm. Heyl,
E. Bordelais,	P. Durel,
C. Cavaroc,	R. Sproule,
Jn. Kelly,	I. Dunne,
L. B. Feiffer,	J. Gallaleani.
D. Bouligny,	

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Coton, 131 balles coton

PAR Wm P. VINCENT
VENDREDI, 6 courant, à 11 heures, il sera vendu, à l'encan, au No 64 rue Douane—
131 balles coton.
Les échantillons seront prêts au matin de la vente
Conditions comptant en billets du Trésor. 5nov

FOIN. FOIN

20 balles de foin à l'encan
PAR R T MONTGOMERY
AUJOURD'HUI, jeudi, 5 du courant, à [illegible] heures, il sera vendu, au débarquement du bateau à vapeur Meteor, au pied de la rue St Louis—
30 BALLES FOIN
Conditions—Comptant.

FOIN, FOIN

200 balles de foin à l'encan
PAR R. T. MONTGOMERY.
AUJOURD'HUI jeudi, 5 du courant, à 10 heures et demie, au débarquement de la goëlette Burrows en face de la Place Jackson, il sera vendu—
200 balles foin de choix de New York.
Conditions—Comptant. 5 nov

COTON. COTON.

300 balles (ou davantage) coton à l'encan
PAR R. T. MONTGOMERY.
IL sera vendu, jeudi 5 du courant, à son magasin d'encan, à une heure, rue du Camp No 93—
300 balles [ou davantage] COTON.
On en verra des échantillons à la vente
Conditions comptant, en billets du Trésor. 4 nov

Vente, par le gouvernement, de 160 chevaux et mulets, à l'encan

PAR R T. MONTGOMERY
IL sera vendu, jeudi, 5 novembre à 10 heures et demie aux écuries du gouvernement, au coin des rues Tchoupitoulas et Jackson, par ordre du capt. C. K. Mark A. Q. M.
160 chevaux et mulets.
La plupart de ces animaux sont vendus parce qu'ils n'ont pas les proportions voulues.
Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 28oct—1

Poix, riz, amidon, poudre levain, tabac, chandelles suif, vinaigre

PAR F. F TRINCHARD
AUJOURD'HUI, à 10 heures il sera vendu à son magasin d'encan, rue Gravier, No 42—100 caisses chandelles suif, 100 caisses amidon, 75 caisses tabac à chiquer, 20 fréquins beurre, 30 sacs riz, 20 tierçons saindoux feuillés, 25 tierçons jambons, 4 barils pois, 75 barils vinaigre, 200 douz. poudre levain F. & M.
5 nov

Vente à l'encan du fonds du magasin No 11 de la rue du Camp

PAR FRANCIS FERNANDEZ.
R. GUTIERREZ, encanteur.
JEUDI prochain, 5 du courant, il sera vendu à l'encan à 10 heures du matin, au No 11 de la rue du Camp—Le fonds du dit magasin comprenant en partie—Chemises toile pour messieurs. Chemises de dames en toile, toile et papier, UN FORT LOT DE FOURNITURES DE BUREAUX, lingerie pour dames et messieurs, objets de fantaisie, installations de magasin, &c.
Conditions—comptant. 3nov

Toile d'emballage et sacs en pitre

PAR H H McLEAN encanteur
IL sera vendu, [illegible] jeudi 5 du courant, [illegible] à l'EAGLE BONDED WAREHOUSE rue Front Levée, au-dessous du dépôt du chemin de fer Pontchartrain—[illegible] toile d'emballage de l'Inde, en partie avariée [illegible] sacs en pitre, légèrement avariés
Conditions—comptant 3nov

PAR R. SCOTT, encanteur.
IL sera vendu aujourd'hui jeudi, 5 novembre, à 10 heures, au No 54 rue des Magasins—[illegible] eau de vie, whisky, vin rouge et vin de Sherry en caisses
Aussi—50 caisses champagne Duc de Berengerie
5nov—

Bottes et Souliers, Linge fait, Chapeaux, &c

—AUSSI—
200 lots Marchandises américaines et étrangères.
—AUSSI—
Chemises blanches, Chemises en flanelle, Caleçons en coton, &c.
PAR GABRIEL LEAUMONT.
[illegible] rue de Chartres
VENDREDI 6 courant, [illegible] il sera vendu [illegible]
—Aussi—
[illegible]
—Aussi—
Chemises blanches, chemises en flanelle, caleçons coton, &c
Conditions à la vente. 5nov

Marchandises sèches, vêtements, bottes et souliers

PAR HOFFMAN & MARKS
J. HOFFMAN, encanteur
IL sera vendu, vendredi 6 du courant, à 10 heures du matin—
Casimirs et satinets
Doeskins noirs et drap français
[illegible]
Flanelle blanche, fine, 7/8 et 4/4
[illegible]
Alpacas soie noire,
Bombasines et [illegible] noirs
Mousselines, toutes laine
Cotons blancs et écrus,
Toiles blanchies, fines, d'Irlande
Crash toile
Indiennes Dunnell et Pacific
Couvertures blanches 10/4 et 12/4 pour lits
Mouchoirs toile et Madras
Crinolines, corsets, &c., &c.
200 lots de vêtements, comprenant un assortiment de choix,
100 caisses bottes et souliers, venant d'être reçus de New York. 4 nov

Succession de Mme Fanny Dareau décédée femme de Jules Blanc—No 17,675
PAR J. B. CROZAT, encanteur
Bureau, No 96, rue Royale
EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, [illegible] il sera vendu [illegible] jour du mois de Novembre 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, [illegible]
[illegible]
Conditions—Un quart comptant et la balance à [illegible]
Actes de vente pardevant Robert J. Kerr, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
12 oct—5f au 30 j

VENTES JUDICIAIRES

M. Herwig vs R. de Bar

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 18,445—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre, le [illegible] de novembre 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le 2me District de cette ville, à l'adjudication de la propriété dont suit la description, savoir:—

QUATRE TERRAINS situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, du Canal, Olympia et St Patrick. Lesdits terrains sont contigus [illegible] la rue Jackson et formant un triangle, ainsi qu'il appert d'un plan dressé par Hedin, architecte, daté du 17 de novembre 1853 et déposé sous le No 2, du livre No 5, en l'étude de A. Ducatel, notaire public en cette ville.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent. Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de James Barnes, par acte au rapport de [illegible], notaire public en cette ville, en date du 27 de mars 1862.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

JAS. E. DUNHAM,
5 oct—13,27,30n & 5 Shérif de la Paroisse d'Orléans

Félix McCulloch vs Eugène La Sere,
C. F. Bereus vs le même.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Nos 17,061 et 17,075—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le vendredi 20 de novembre 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le 2me District de cette ville, à l'adjudication de la propriété dont suit la description, savoir:

DEUX TERRAINS situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues de la Nouvelle Levée, Poydras, Gravier, et Tchoupitoulas, désignés par les numéros Deux et Trois suivant plan dressé par C. F. Zimpel, voyer, daté du 30 de mai 1832.

Le No Deux mesure dix-sept pieds six pouces et trois lignes de face à la Nouvelle Levée, dix-sept pieds quatre pouces sur la ligne du fond, [illegible] No Trois et trente [illegible] l'opposé.

Le numéro trois mesure dix-sept pieds six pouces et trois lignes de face à la Nouvelle Levée, [illegible] pieds quatre pouces [illegible] quatre-vingt-trois pieds [illegible] la ligne limitrophe [illegible] pieds six pouces et [illegible] sont bornés dans le fond [illegible] dix pieds sept pouces [illegible]

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans les affaires ci dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

JAS. E. DUNHAM,
19oct—28 5nov 13 20 Shérif de la paroisse d'Orléans

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Chs F. Besinger—No 18,808.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. A. MOREL.
2oct—31,5 Député Greffier

Restaurant St-Louis

Tenu par HENRI BARTHE,
Rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon.
Chambres garnies pour habitants.
Salons pour noces et repas de famille.
Pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.

Sucre de la Havane.

EN débarquement de la goëlette Amaranthe de la Havane, détenue à la quarantaine—
240 caisses de sucre de la Havane, blanc, jaune et brun
Aussi en magasin—
30 rouleaux toile d'emballage,
20 futailles cognac, importation directe.
24 [illegible] vin blanc et 3 [illegible] Scotch whisky,
A vendre par ADO. COUTURIÉ, Successeur,
—1m de S. FLASSIG, 65 Vieille Levée.